

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Arrêté du 22 décembre 2023 fixant au titre de l'année 2024 le nombre de postes offerts au concours externe et au concours interne de recrutement de professeurs de sport

NOR : SPOH2334488A

Par arrêté de la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques en date du 22 décembre 2023, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2024, aux concours pour le recrutement de professeurs de sport est fixé à 71 ainsi qu'il suit :

- concours externe, option conseiller d'animation sportive : 48 ;
- concours interne, option conseiller d'animation sportive : 12 ;
- concours externe, option conseiller technique sportif :
 - équitation : 2 ;
 - escalade : 1 ;
 - golf : 1 ;
 - pentathlon moderne : 1 ;
 - pétanque : 1 ;
 - sauvetage : 1 ;
 - sport adapté : 2 ;
 - tennis : 1 ;
 - tir à l'arc : 1.